



Programme prévisionnel des actions éducatives 2009-2010

publié le 28/08/2009 - mis à jour le 01/09/2009

La maîtrise de la langue française

Descriptif :

La maîtrise de la langue française

En continuité et en complémentarité avec l'action pédagogique conduite dans les enseignements, les actions éducatives valorisent les initiatives collectives ou individuelles, encouragent les approches transversales et cherchent à développer les partenariats. Le programme prévisionnel des actions éducatives 2009-2010, présenté en annexe, recense l'ensemble des opérations proposées au niveau national aux écoles, collèges et lycées.

Ce programme doit permettre aux écoles et aux établissements de disposer d'une vision globale de l'offre nationale, afin de construire un programme cohérent avec les objectifs éducatifs et pédagogiques poursuivis dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Il revient en effet aux équipes éducatives de déterminer les actions les plus appropriées aux besoins des élèves, en les articulant avec les enseignements disciplinaires et/ou interdisciplinaires, et les dispositifs pédagogiques tels que par exemple, les ateliers, les classes à projet artistique et culturel. Les actions éducatives peuvent également s'inscrire dans le cadre des activités artistiques, culturelles et sportives de l'accompagnement éducatif.

Afin d'aider les équipes pédagogiques à construire leur projet, les actions éducatives présentées en annexe sont regroupées selon les sept domaines du socle commun de connaissances et de compétences. Ce classement vise à mettre en évidence leur contribution aux acquis des élèves en lien avec les programmes d'enseignement.

la plupart des actions présentées au titre du pilier 1 du Socle commun (maîtrise de la langue française : « Semaine de la langue française », « Concours des dix mots », « Grand prix des jeunes lecteurs », « Plumiers d'or », « Étonnants voyageurs », « Printemps des poètes », « Concours de unes », « Semaine de la presse », « Des mots pour un métier » etc.), mais aussi certaines rapportées aux piliers 2 (pratique des langues étrangères, ouverture européenne et internationale :), 4 (La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication), 5 (La culture humaniste), 6 (Les compétences sociales et civiques) et 7 (L'autonomie et l'initiative) doivent pouvoir retenir l'attention et l'intérêt d'un grand nombre d'enseignants de collège et de lycée.

Les actions, regroupées par pilier :

1. La maîtrise de la langue française
 - Autour de la langue française
 - Création littéraire
 - Rencontre avec les auteurs
 - Formation à l'information et à la communication
2. La pratique des langues étrangères, l'ouverture européenne et internationale
 - Europe

- International
- 3. Les mathématiques et la culture scientifique et technologique
 - Développement des compétences scientifiques
 - Ouverture au monde de la recherche et du travail
 - Réalisation de projets scientifiques en lien avec l'actualité
 - Valorisation des réalisations exemplaires
- 4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- 5. La culture humaniste
 - Pratique d'un art ou d'une activité culturelle
 - Découverte du patrimoine
 - Mémoire et histoire
- 6. Les compétences sociales et civiques
 - Éducation au développement durable et solidaire
 - Éducation à la santé, à la sécurité et à la responsabilité
 - Éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme
- 7. L'autonomie et l'initiative
 - Esprit d'entreprendre
 - Engagement sportif et citoyen
 - Engagement citoyen et participation des élèves

► Origine du document : [site education.gouv.fr](http://site.education.gouv.fr) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.